

Elaboration du PLU arrêtée le : 20/09/2024	Échelle de la carte : 1/10000
Elaboration du PLU approuvée le : 28/06/2025	SARL Alpicité - avenue de la Chapelle, 1, résidence la Croisée des Chemins 62000 Embrun Tel : 0492 46 61 00, http://www.alpicite.fr/

N°	Objet	Destinataire	Surface (ha)
ER 01	Réalisation d'une aire de stationnement à Mahautier	Commune de Barre des Cèvennes	0,0152
ER 02	Ouvrage de défense incendie au Mahautard	Commune de Barre des Cèvennes	0,0398
ER 03	Réalisation d'un bûgnéage, de jardins partagés communaux et d'une salle communale	Commune de Barre des Cèvennes	1,0191
ER 04	Régularisation de l'accès souterrain de l'ancienne fontaine	Commune de Barre des Cèvennes	0,0021
ER 05	Aménagement d'un lieu rural patrimonial et développement du maillage piéton	Commune de Barre des Cèvennes	0,0216
ER 06	Aménagement d'un chemin piéton et d'un espace public	Commune de Barre des Cèvennes	0,0101
ER 07	Régularisation d'une voirie ouverte à la circulation publique	Commune de Barre des Cèvennes	0,0923
ER 08	Accès pour entretien du réseau pluvial	Commune de Barre des Cèvennes	0,0003
ER 09	Accès pour entretien du réseau pluvial	Commune de Barre des Cèvennes	0,0013
ER 10	Accès au château et au réseau pluvial pour entretien	Commune de Barre des Cèvennes	0,0013
ER 11	Aventure au public d'un chemin piéton (voutes et escalier)	Commune de Barre des Cèvennes	0,0038
ER 12	Aménagement d'un accès à l'extension du lotissement et aménagement d'une aire de stationnement	Commune de Barre des Cèvennes	0,2022
ER 13	Élargissement de voirie	Commune de Barre des Cèvennes	0,0048
ER 14	Mise en place d'un sentier d'interprétation agropastoral ouvert au public (UNESCO)	Commune de Barre des Cèvennes	0,2453

DEPARTEMENT DE LOZERE

COMMUNE DE BARRE DES CEVENNES

PLAN LOCAL D'URBANISME

4.3. REGLEMENT GRAPHIQUE – LE VILLAGE ET LES LIEUX-DITS

Elaboration du PLU arrêtée le : 20/09/2024

Échelle des cartes : 1/2000* (village et Bellevue)
1/1500* (autres lieux-dits)

Elaboration du PLU approuvée le : 28/04/2025

Alpicité

SARL Alpicité – avenue de la Croisine,
1, résidence la Croisée des Chemins
05200 Imbrun
Tel : 04 92 46 51 80
<https://alpicite.fr/>

TYPE DE ZONES

Zone urbaine (U)

Zone à urbaniser (AU)

Zone agricole (A)

Zone naturelle (N)

Ua : centre-village de Barre des Cèvennes marqué par son urbanisation sous forme de village rue

Ub : secteur dans lequel une opération d'aménagement intégrant un béguinage est projetée

Uc : lotissement de Bellevue

Ue : zone artisanale

Ut : village de gîtes et gîtes indépendants

1AU : projet d'éco-hameau

A : zone agricole

Aa : lieux-dits historiques, soit identifiés de façon spécifique dans la réglementation relative au cœur du parc national des Cèvennes (Malhautard, Malhautier, Vergounous, Balmes, Barthas, La Cure, Le Crémadet, Billière, Le Pesquier, Le Bouquet, La Croix, L'Hermet, La Castelle, Le Pont des Crozes), soit implantés hors cœur de parc (Le Mazeldan, Palandresque et une partie du lieu-dit de La Croix)

Acamp : activités de gîtes et de camping, le lieu-dit des Combes étant différencié en un sous-secteur Acamp1 et le camping de La Croisette en un sous-secteur Acamp2

Ap : secteurs agricoles protégés car à fort enjeux paysager (les abords du village de Barre-des-Cèvennes, les abords du Vergounous et les jardins qualitatifs ou participant aux silhouettes du village et des hameaux)

N : zone naturelle

Nep : parc des Ormes

Np : le Castelas (secteur à fort enjeu paysager)

PRESRIPTIONS GRAPHIQUES

Périmètre soumis à des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

Emplacement réservé

Éléments de patrimoine à préserver ou à mettre en valeur

Zone humide protégée

Jardin à préserver

Zones inondables

Les bâtiments situés en zone agricole ou naturelle pouvant changer de destination

Arbre remarquable (espace boisé classé)

Alignement de frênes (espace boisé classé)

Alignement obligatoire (Grand/Rue)

INFORMATIONS GRAPHIQUES

Constructibilité limitée aux abords de la route nationale 106

Servitude de cœur de parc national (report à titre indicatif)

Risques de chutes de blocs / glissement de terrain (CETE)

FOND DE PLAN (cadastre PCI 2023 et MNT - 5 m)

Limite communale

Bâtiment

Parcelle

Isoligne (5 m)

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES			
N°	Objet	Destinataire	Superficie (ha)
ER 01	Réalisation d'une aire de stationnement à Malhautier	Commune de Barre des Cèvennes	0,0152
ER 02	Ouvrage de défense incendie à Malhautard	Commune de Barre des Cèvennes	0,0398
ER 03	Réalisation d'un béguinage, de jardins partagés communaux et d'une salle communale	Commune de Barre des Cèvennes	1,0191
ER 04	Régularisation de l'accès souterrain de l'ancienne fontaine	Commune de Barre des Cèvennes	0,0016
ER 05	Aménagement d'un lieu culturel patrimonial et développement du maillage piéton	Commune de Barre des Cèvennes	0,0251
ER 06	Aménagement d'un chemin piéton et d'un espace public	Commune de Barre des Cèvennes	0,0101
ER 07	Régularisation d'une voirie ouverte à la circulation publique	Commune de Barre des Cèvennes	0,0923
ER 08	Accès pour entretien du réseau pluvial	Commune de Barre des Cèvennes	0,0013
ER 09	Accès pour entretien du réseau pluvial	Commune de Barre des Cèvennes	0,0013
ER 10	Accès au château et au réseau pluvial pour entretien	Commune de Barre des Cèvennes	0,0013
ER 11	Ouverture au public d'un chemin piéton (voutes et escalier)	Commune de Barre des Cèvennes	0,0038
ER 12	Aménagement d'un accès à l'extension du lotissement et aménagement d'une aire de stationnement	Commune de Barre des Cèvennes	0,0202
ER 13	Elargissement de voirie	Commune de Barre des Cèvennes	0,0048
ER 14	Mise en place d'un sentier d'interprétation agropastoral ouvert au public (UNESCO)	Commune de Barre des Cèvennes	0,2453